

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE

## MPX ENGINE

Version 1.0 – Applicable à compter du 25 mars 2026

### Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (ci-après « CGU/CGV » ou « Conditions ») régissent l'accès et l'utilisation de la plateforme logicielle MPX Engine, éditée et exploitée par la société MPX ENGINE SAS.

Toute souscription ou utilisation du Service emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions.

### Article 2 – Définitions

« **Éditeur** » : MPX ENGINE SAS, SIREN 102 315 595, dont le siège social est situé au 47 rue Vivienne, 75002 Paris, France.

« **Service** » : la plateforme logicielle MPX Engine, accessible en mode SaaS (Software as a Service), comprenant l'ensemble des fonctionnalités proposées selon la formule souscrite.

« **Utilisateur** » : toute personne physique disposant d'un compte actif sur la plateforme, agissant pour le compte du Client.

« **Client** » : toute personne morale ayant souscrit un abonnement au Service.

« **Données Client** » : l'ensemble des fichiers, informations et données transmis par le Client ou ses Utilisateurs dans le cadre de l'utilisation du Service (fichiers 3D, PDF, données de production, etc.).

« **Abonnement** » : le contrat de souscription au Service selon l'une des formules tarifaires proposées.

« **NDA** » : l'Accord de Confidentialité signé entre l'Éditeur et le Client, complémentaire aux présentes Conditions.

### Article 3 – Accès au Service et création de compte

#### 3.1 Conditions d'accès

L'accès au Service est réservé aux professionnels du secteur aéronautique et industriel. Le Client doit disposer de la capacité juridique pour souscrire un abonnement.

#### 3.2 Création de compte

L'utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et à jour lors de la création de son compte. Chaque compte est strictement personnel et ne peut être partagé.

### 3.3 Sécurité du compte

L'utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion. Toute utilisation effectuée depuis son compte est réputée faite par lui. En cas de suspicion d'utilisation non autorisée, l'utilisateur doit en informer immédiatement l'Éditeur.

## Article 4 – Description des Services

### 4.1 Fonctionnalités générales

MPX Engine est une plateforme SaaS destinée aux sous-traitants aéronautiques, offrant notamment :

- l'extraction automatisée de nomenclatures (BOM) à partir de documents PDF ;
- l'analyse de fichiers 3D (STEP) pour l'extraction de caractéristiques géométriques ;
- la prédiction de temps d'usinage par intelligence artificielle ;
- la gestion et le suivi des devis et consultations (RFQ) ;
- des outils d'aide à la décision pour l'estimation de coûts de production.

### 4.2 Formules d'abonnement

	Essentielle	Performance
<b>Tarif mensuel</b>	597 €/mois HT	997 €/mois HT
<b>Facturation annuelle</b>	5 970 €/an HT (2 mois offerts)	9 970 €/an HT (2 mois offerts)
<b>Extraction BOM (PDF)</b>	✓	✓
<b>Analyse 3D (STEP)</b>	✓	✓
<b>Prédiction temps d'usinage</b>	–	✓
<b>Nombre d'utilisateurs</b>	illimité	illimité
<b>Support</b>	Email	Email + prioritaire

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les formules et tarifs. Toute modification tarifaire sera notifiée au Client au moins 30 jours avant son entrée en vigueur et ne s'appliquera qu'au renouvellement suivant.

## Article 5 – Période d'essai et démonstration

### 5.1 Démonstration

L'Éditeur propose une démonstration gratuite et personnalisée du Service sur rendez-vous. Cette démonstration n'engage pas le Client à souscrire un abonnement.

## **5.2 Mise en service et période d'initialisation non facturée**

À la souscription d'un Abonnement, une période d'initialisation de 30 jours est accordée au Client. Cette période, non facturée, permet la configuration du compte, la création des extracteurs personnalisés et le paramétrage des algorithmes de prédiction adaptés à l'activité du Client.

La première facture est émise le jour de la création du compte et est payable à échéance de 30 jours. La facturation de l'Abonnement prend effet à compter du 31<sup>ème</sup> jour suivant la création du compte.

Le Client s'engage à fournir l'ensemble des informations, fichiers et données nécessaires à la bonne configuration de son compte dans un délai maximum de 10 jours ouvrés suivant la création de celui-ci. À défaut, l'Éditeur ne pourra être tenu responsable d'un retard dans la mise en service, et la période d'initialisation ne sera pas prolongée.

## **Article 6 — Tarification et paiement**

### **6.1 Tarifs**

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la souscription, tels que détaillés à l'Article 4.2. Tous les prix sont indiqués hors taxes (HT).

### **6.2 Facturation**

La facturation s'effectue selon la périodicité choisie par le Client (mensuelle ou annuelle). En cas de facturation annuelle, un avantage de 2 mois offerts est appliqué. Les factures sont émises et transmises par voie électronique.

### **6.3 Moyens de paiement**

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique à date via la plateforme sécurisée Stripe, ou par paiement comptant à réception de facture. L'Éditeur ne stocke aucune donnée bancaire.

### **6.4 Première facture et période d'initialisation**

Par dérogation à l'article 6.3, la première facture est émise le jour de la création du compte et est payable à échéance de 30 jours. Ce délai correspond à la période d'initialisation décrite à l'Article 5.2, pendant laquelle le Service est configuré pour le Client.

### **6.5 Retard de paiement**

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, conformément à l'article L.441-10 du Code de

commerce. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également due.

L'Éditeur se réserve le droit de suspendre l'accès au Service en cas de défaut de paiement persistant au-delà de 15 jours après relance.

## Article 7 – Politique de remboursement et résiliation

### 7.1 Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de fourniture de contenu numérique. Le Client, agissant en qualité de professionnel, reconnaît ne pas bénéficier du droit de rétractation.

### 7.2 Absence de remboursement

L'Abonnement étant sans engagement, le Client peut décider de ne pas renouveler à l'issue de la période en cours (mois ou année selon la formule choisie). Aucun remboursement ne sera accordé pour la période en cours déjà facturée, quelle que soit la date de notification de non-renouvellement.

### 7.3 Exceptions

En cas de dysfonctionnement majeur du Service imputable à l'Éditeur et non résolu dans un délai de 30 jours suivant notification écrite, un avoir pourra être accordé au Client sur présentation d'une demande motivée.

## Article 8 – Obligations de l'Utilisateur et utilisation du Service

### 8.1 Règles d'utilisation

L'Utilisateur s'engage à :

- utiliser le Service conformément à sa destination et aux présentes Conditions ;
- fournir des informations exactes et à jour lors de la création et de la gestion de son compte ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de l'Éditeur et des tiers ;
- signaler sans délai toute faille de sécurité ou utilisation non autorisée constatée.

### 8.2 Restrictions techniques

Il est strictement interdit de :

- tenter de contourner les mesures de sécurité ou d'accéder à des données d'autres clients ;
- procéder à de l'ingénierie inverse, décompilation ou désassemblage du Service ;

- transmettre toute donnée classifiée défense, relevant de réglementations ITAR/EAR ou soumise à secret défense ;
- générer un volume de requêtes manifestement disproportionné par rapport à une utilisation normale du Service (extraction massive, appels automatisés, scraping).

### 8.3 Contrôle des accès

Le Client s'engage à n'accorder l'accès au Service qu'aux seuls Utilisateurs faisant partie de son entité juridique (salariés, intérimaires ou prestataires intervenant exclusivement pour le compte du Client dans le cadre d'une mission formalisée). L'invitation de toute personne extérieure à l'entité cliente est strictement interdite.

Il est notamment interdit de :

- partager, revendre ou mettre à disposition le Service au bénéfice d'un tiers, directement ou indirectement ;
- utiliser le Service pour traiter des données pour le compte d'une entité tierce non couverte par l'Abonnement ;
- créer des comptes fictifs ou utiliser des identités d'emprunt.

### 8.4 Manquements et sanctions

En cas de manquement constaté aux obligations du présent article, l'Éditeur en informera le Client par écrit en précisant la nature du manquement. Le Client disposera d'un délai de 15 jours pour fournir une justification ou remédier à la situation.

En cas d'utilisation abusive avérée et en l'absence de justification légitime de la part du Client dans le délai imparti, l'Éditeur pourra suspendre ou résilier l'Abonnement de plein droit, sans remboursement des sommes déjà versées et sans préjudice de toute action en réparation du préjudice subi.

En cas d'atteinte grave et manifeste à la sécurité du Service ou aux données d'autres clients, l'Éditeur se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès sans préavis, tout en informant le Client dans les meilleurs délais.

## Article 9 – Propriété intellectuelle

### 9.1 Propriété du Service

L'ensemble du Service MPX Engine – incluant le code source, les algorithmes, les modèles d'intelligence artificielle, les interfaces, la documentation, les bases de données et l'ensemble des éléments logiciels – est et demeure la propriété exclusive de MPX ENGINE SAS.

L'Abonnement confère au Client un droit d'utilisation non exclusif, non transférable et non sous-licenciable, limité à la durée de l'Abonnement.

## 9.2 Données Client

Les Données Client restent la propriété exclusive du Client. L'Éditeur ne revendique aucun droit de propriété sur ces données, sous réserve des dispositions relatives aux Données Dérivées prévues dans le NDA.

## Article 10 – Données et confidentialité

### 10.1 Renvoi au NDA

Le traitement des Données Client, les obligations de confidentialité, l'usage des données à des fins d'entraînement IA, ainsi que les dispositions relatives au RGPD sont régis par l'Accord de Confidentialité (NDA) signé entre les Parties, qui fait partie intégrante des présentes Conditions.

### 10.2 Hébergement

Les données sont hébergées au sein de l'Union européenne. L'Éditeur applique un cloisonnement strict par entité cliente, garantissant qu'aucun Client ne peut accéder aux données d'un autre Client.

### 10.3 Sous-traitants techniques

L'Éditeur fait appel aux sous-traitants techniques suivants pour l'exécution du Service :

- Supabase (hébergement base de données – UE) ;
- Hetzner (serveur de calcul et IA – Allemagne) ;
- Stripe (paiement sécurisé – certifié PCI-DSS) ;
- Resend (emails transactionnels).

Aucune donnée client n'est transmise à des services d'intelligence artificielle externes (OpenAI, Google, etc.). Tous les traitements IA sont réalisés localement sur infrastructure dédiée.

## Article 11 – Limitation de responsabilité

### 11.1 Obligation de moyens

L'Éditeur est soumis à une obligation de moyens renforcée dans l'exécution du Service. Il ne garantit pas que les prédictions, estimations ou recommandations générées par le Service soient exemptes d'erreurs.

### 11.2 Exclusion de responsabilité indirecte

L'Éditeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, incluant notamment : perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, perte de données (sous réserve de l'Article 10), ou préjudice d'image.

### 11.3 Plafonnement

La responsabilité financière totale de l'Éditeur au titre des présentes Conditions est plafonnée au montant total des sommes effectivement versées par le Client au cours des 12 derniers mois précédant le fait générateur.

### 11.4 Décisions industrielles

Le Service fournit des outils d'aide à la décision. L'Éditeur ne saurait être tenu responsable des décisions industrielles, commerciales ou financières prises par le Client sur la base des informations fournies par le Service.

## Article 12 – Durée, renouvellement et résiliation

### 12.1 Durée

L'Abonnement est conclu sans engagement de durée minimale. Il est souscrit au choix du Client pour une périodicité mensuelle ou annuelle.

### 12.2 Non-renouvellement

Le Client peut décider de ne pas renouveler son Abonnement à l'issue de la période en cours (mois ou année selon la formule choisie), en notifiant l'Éditeur au moins 15 jours avant l'échéance. À défaut de notification, l'Abonnement est reconduit tacitement pour une période identique.

Aucun remboursement n'est accordé pour la période en cours déjà facturée.

### 12.3 Résiliation pour faute

Chaque Partie peut résilier l'Abonnement de plein droit en cas de manquement grave de l'autre Partie à ses obligations, non remédié dans un délai de 30 jours suivant une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par email avec confirmation de lecture.

### 12.4 Effets de la résiliation

À la résiliation de l'Abonnement :

- l'accès au Service est désactivé ;
- le Client peut demander l'exportation de ses Données Client pendant un délai de 30 jours ;
- passé ce délai, les Données Client sont définitivement supprimées ;

## Article 13 – Modifications des Conditions

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions. Toute modification substantielle sera notifiée au Client par email au moins 30 jours avant son entrée en vigueur.

La poursuite de l'utilisation du Service après l'entrée en vigueur des modifications vaut acceptation. En cas de désaccord, le Client pourra résilier son Abonnement selon les modalités prévues à l'Article 12.

## Article 14 – Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, incluant notamment : catastrophes naturelles, pandémies, cyberattaques d'ampleur, défaillance d'un prestataire d'hébergement, ou décisions gouvernementales.

La Partie invoquant la force majeure devra en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais. Si l'événement de force majeure perdure au-delà de 90 jours, chaque Partie pourra résilier le contrat sans indemnité.

## Article 15 – Droit applicable et juridiction

Les présentes Conditions sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions relève de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, France, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

## Article 16 – Dispositions générales

### 16.1 Intégralité

Les présentes Conditions, le NDA et le bon de commande constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplacent tous les accords antérieurs relatifs à leur objet.

### 16.2 Divisibilité

Si une disposition des présentes Conditions est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions demeurent en vigueur et produisent leurs pleins effets.

### 16.3 Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie ne constitue pas une renonciation à se prévaloir ultérieurement de ce manquement ou de tout autre manquement.

### 16.4 Cession

Le Client ne peut céder ses droits et obligations au titre des présentes Conditions sans l'accord préalable écrit de l'Éditeur. L'Éditeur peut librement céder le contrat à toute entité affiliée ou successeur.

## **16.5 Contact**

**Email :** [contact@mpxengine.com](mailto:contact@mpxengine.com)

**Adresse :** MPX ENGINE SAS – 47 rue Vivienne, 75002 Paris, France

**SIREN :** 102 315 595

# TERMS AND CONDITIONS

## MPX ENGINE

Version 1.0 — Effective as of March 25, 2026

### Section 1 — Purpose

These Terms and Conditions (hereinafter "Terms") govern the access to and use of the MPX Engine software platform, published and operated by MPX ENGINE SAS.

Any subscription to or use of the Service constitutes full and unreserved acceptance of these Terms.

### Section 2 — Definitions

**"Publisher"**: MPX ENGINE SAS, SIREN 102 315 595, registered at 47 rue Vivienne, 75002 Paris, France.

**"Service"**: the MPX Engine software platform, accessible in SaaS (Software as a Service) mode, including all features available under the subscribed plan.

**"User"**: any individual holding an active account on the platform, acting on behalf of the Client.

**"Client"**: any legal entity that has subscribed to the Service.

**"Client Data"**: all files, information, and data transmitted by the Client or its Users in the course of using the Service (3D files, PDFs, production data, etc.).

**"Subscription"**: the agreement to subscribe to the Service under one of the proposed pricing plans.

**"NDA"**: the Non-Disclosure Agreement signed between the Publisher and the Client, complementary to these Terms.

### Section 3 — Access to the Service and account creation

#### 3.1 Access conditions

Access to the Service is reserved for professionals in the aerospace and industrial sectors. The Client must have the legal capacity to subscribe.

#### 3.2 Account creation

The User agrees to provide accurate and up-to-date information when creating an account. Each account is strictly personal and may not be shared.

#### 3.3 Account security

The User is responsible for the confidentiality of their login credentials. Any use made from their account is deemed to have been made by them. In the event of suspected unauthorized use, the User must immediately notify the Publisher.

## Section 4 – Description of Services

### 4.1 General features

MPX Engine is a SaaS platform designed for aerospace subcontractors, offering:

- automated Bill of Materials (BOM) extraction from PDF documents;
- 3D file analysis (STEP) for geometric feature extraction;
- AI-powered machining time prediction;
- quotation and Request for Quotation (RFQ) management and tracking;
- decision-support tools for production cost estimation.

### 4.2 Subscription plans

	Essentielle	Performance
<b>Monthly rate</b>	€597/month excl. VAT	€997/month excl. VAT
<b>Annual billing</b>	€5,970/year excl. VAT (2 months free)	€9,970/year excl. VAT (2 months free)
<b>BOM extraction (PDF)</b>	✓	✓
<b>3D analysis (STEP)</b>	✓	✓
<b>Machining time prediction</b>	–	✓
<b>Number of users</b>	unlimited	unlimited
<b>Support</b>	Email	Email + priority

The Publisher reserves the right to modify plans and pricing. Any pricing change will be notified to the Client at least 30 days before taking effect and will only apply upon the next renewal.

## Section 5 – Trial period and demonstration

### 5.1 Demonstration

The Publisher offers a free, personalized demonstration of the Service by appointment. This demonstration does not commit the Client to subscribing.

### 5.2 Service setup and free initialization period

Upon subscribing to a Plan, the Client is granted a 30-day initialization period. This period, which is not billed, allows for account setup, creation of customized extractors, and configuration of prediction algorithms tailored to the Client's operations.

The first invoice is issued on the day the account is created and is due within 30 days. Subscription billing commences on the 31st day following account creation.

The Client undertakes to provide all information, files, and data necessary for the proper setup of their account within a maximum of 10 business days following account creation. Failing this, the Publisher shall not be held liable for any delay in service activation, and the initialization period shall not be extended.

## Section 6 — Pricing and payment

### 6.1 Pricing

Applicable prices are those in effect at the date of subscription, as detailed in Section 4.2. All prices are stated exclusive of taxes.

### 6.2 Billing

Billing is based on the periodicity chosen by the Client (monthly or annual). For annual billing, a benefit of 2 free months is applied. Invoices are issued and transmitted electronically.

### 6.3 Payment methods

Payment is made by automatic direct debit on due date through the secure payment platform Stripe, or by immediate payment upon receipt of invoice. The Publisher does not store any banking data.

### 6.4 First invoice and initialization period

By way of exception to Section 6.3, the first invoice is issued on the day the account is created and is due within 30 days. This period corresponds to the initialization period described in Section 5.2, during which the Service is configured for the Client.

### 6.5 Late payment

In the event of late payment, late payment penalties will be applied at a rate of three times the legal interest rate in force, in accordance with Article L.441-10 of the French Commercial Code. A fixed indemnity of €40 for recovery costs will also be due.

The Publisher reserves the right to suspend access to the Service in the event of persistent non-payment beyond 15 days after reminder.

## Section 7 — Refund policy and termination

## 7.1 Right of withdrawal

In accordance with Article L.221-28 of the French Consumer Code, the right of withdrawal does not apply to contracts for the supply of digital content. The Client, acting in a professional capacity, acknowledges that they do not benefit from the right of withdrawal.

## 7.2 No refund

As the Subscription is without minimum commitment, the Client may decide not to renew at the end of the current period (month or year depending on the chosen plan). No refund will be granted for the current period already invoiced, regardless of the date of non-renewal notification.

## 7.3 Exceptions

In the event of a major Service malfunction attributable to the Publisher and not resolved within 30 days of written notification, a credit may be granted to the Client upon submission of a reasoned request.

# Section 8 — User obligations and use of the Service

## 8.1 Usage rules

The User agrees to:

- use the Service in accordance with its intended purpose and these Terms;
- provide accurate and up-to-date information when creating and managing their account;
- respect the intellectual property rights of the Publisher and third parties;
- promptly report any security vulnerability or unauthorized use detected.

## 8.2 Technical restrictions

The following are strictly prohibited:

- attempting to circumvent security measures or access other clients' data;
- reverse engineering, decompiling, or disassembling the Service;
- transmitting any classified defense data, data subject to ITAR/EAR regulations, or data subject to national defense secrecy;
- generating a volume of requests manifestly disproportionate to normal use of the Service (mass extraction, automated calls, scraping).

## 8.3 Access control

The Client undertakes to grant access to the Service only to Users who are part of its legal entity (employees, temporary workers, or contractors working exclusively on behalf of the

Client under a formalized engagement). Inviting any person external to the Client's entity is strictly prohibited.

The following are notably prohibited:

- sharing, reselling, or making the Service available for the benefit of a third party, directly or indirectly;
- using the Service to process data on behalf of a third-party entity not covered by the Subscription;
- creating fictitious accounts or using borrowed identities.

## 8.4 Breaches and sanctions

In the event of a breach of the obligations set forth in this section, the Publisher shall notify the Client in writing, specifying the nature of the breach. The Client shall have 15 days to provide a justification or remedy the situation.

In the event of proven abusive use and in the absence of a legitimate justification from the Client within the allotted period, the Publisher may suspend or terminate the Subscription as of right, without refund of amounts already paid and without prejudice to any claim for damages.

In the event of a serious and manifest threat to the security of the Service or to other clients' data, the Publisher reserves the right to suspend access immediately without prior notice, while informing the Client as soon as possible.

## Section 9 — Intellectual property

### 9.1 Ownership of the Service

The entire MPX Engine Service — including source code, algorithms, artificial intelligence models, interfaces, documentation, databases, and all software components — is and remains the exclusive property of MPX ENGINE SAS.

The Subscription grants the Client a non-exclusive, non-transferable, non-sublicensable right of use, limited to the duration of the Subscription.

### 9.2 Client Data

Client Data remains the exclusive property of the Client. The Publisher claims no ownership rights over such data, subject to the provisions regarding Derived Data set forth in the NDA.

## Section 10 — Data and confidentiality

### 10.1 Reference to the NDA

The processing of Client Data, confidentiality obligations, the use of data for AI training purposes, and GDPR provisions are governed by the Non-Disclosure Agreement (NDA) signed between the Parties, which forms an integral part of these Terms.

## 10.2 Hosting

Data is hosted within the European Union. The Publisher applies strict segregation by client entity, ensuring that no Client can access another Client's data.

## 10.3 Technical subprocessors

The Publisher uses the following technical subprocessors for the execution of the Service:

- Supabase (database hosting — EU);
- Hetzner (computation and AI server — Germany);
- Stripe (secure payment — PCI-DSS certified);
- Resend (transactional emails).

No client data is transmitted to external artificial intelligence services (OpenAI, Google, etc.). All AI processing is performed locally on dedicated infrastructure.

## Section 11 — Limitation of liability

### 11.1 Best efforts obligation

The Publisher is subject to a reinforced best efforts obligation in the execution of the Service. It does not guarantee that predictions, estimates, or recommendations generated by the Service are free of errors.

### 11.2 Exclusion of indirect liability

The Publisher shall in no event be held liable for indirect damages, including but not limited to: loss of business, loss of profit, loss of opportunity, loss of data (subject to Section 10), or reputational damage.

### 11.3 Liability cap

The total financial liability of the Publisher under these Terms is capped at the total amount actually paid by the Client during the 12 months preceding the event giving rise to the claim.

### 11.4 Industrial decisions

The Service provides decision-support tools. The Publisher shall not be held liable for any industrial, commercial, or financial decisions made by the Client based on information provided by the Service.

## Section 12 — Duration, renewal, and termination

## 12.1 Duration

The Subscription is entered into without minimum commitment. It is subscribed at the Client's choice on a monthly or annual basis.

## 12.2 Non-renewal

The Client may decide not to renew the Subscription at the end of the current period (month or year depending on the chosen plan), by notifying the Publisher at least 15 days before expiry. In the absence of notification, the Subscription is tacitly renewed for an identical period.

No refund is granted for the current period already invoiced.

## 12.3 Termination for breach

Either Party may terminate the Subscription as of right in the event of a material breach by the other Party, not remedied within 30 days following a formal notice sent by registered letter with acknowledgment of receipt or by email with read confirmation.

## 12.4 Effects of termination

Upon termination of the Subscription:

- access to the Service is deactivated;
- the Client may request the export of their Client Data within 30 days;
- after this period, Client Data is permanently deleted;

## Section 13 — Amendments to the Terms

The Publisher reserves the right to amend these Terms. Any substantial amendment will be notified to the Client by email at least 30 days before taking effect.

Continued use of the Service after the amendments take effect constitutes acceptance. In the event of disagreement, the Client may terminate the Subscription in accordance with Section 12.

## Section 14 — Force majeure

Neither Party shall be held liable for failure to perform its obligations in the event of force majeure within the meaning of Article 1218 of the French Civil Code, including but not limited to: natural disasters, pandemics, large-scale cyberattacks, hosting provider failures, or government decisions.

The Party invoking force majeure must inform the other Party as soon as possible. If the force majeure event persists beyond 90 days, either Party may terminate the agreement without indemnity.

## Section 15 — Governing law and jurisdiction

These Terms are governed by French law.

Any dispute relating to the validity, interpretation, or performance of these Terms shall be subject to the exclusive jurisdiction of the courts of Paris, France, including in the event of multiple defendants or third-party proceedings.

## Section 16 — General provisions

### 16.1 Entire agreement

These Terms, the NDA, and the purchase order constitute the entire agreement between the Parties and supersede all prior agreements relating to their subject matter.

### 16.2 Severability

If any provision of these Terms is declared null or unenforceable, the remaining provisions shall continue in full force and effect.

### 16.3 Waiver

The failure of either Party to enforce a breach by the other Party shall not constitute a waiver of the right to enforce that breach or any subsequent breach.

### 16.4 Assignment

The Client may not assign its rights and obligations under these Terms without the prior written consent of the Publisher. The Publisher may freely assign the agreement to any affiliated entity or successor.

### 16.5 Contact

**Email:** [contact@mpxengine.com](mailto:contact@mpxengine.com)

**Address:** MPX ENGINE SAS — 47 rue Vivienne, 75002 Paris, France

**SIREN:** 102 315 595